

BENEFICES

Sur **pois protéagineux** : haute efficacité contre **anthracnose, rouille et oïdium**, et bonne efficacité contre **botrytis**.

Sur **féverole** : excellent contrôle de **l'anthracnose et de la rouille**, avec **un seul produit**, sans ajout de chlorothalonil.

Ibex® apporte des **gains de rendement supérieurs** aux autres références.

PRECONISATIONS

0,5 à 0,75 L/ha au stade mi-floraison ou fin floraison

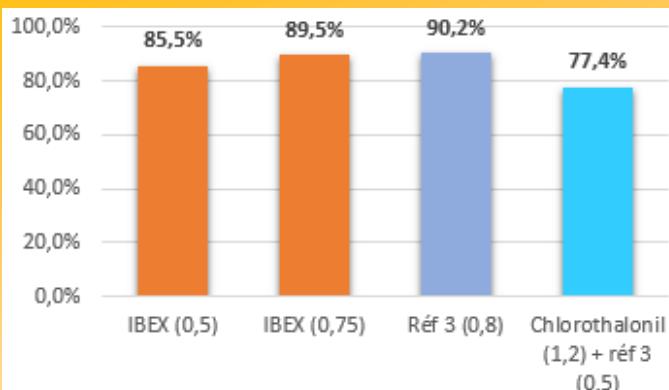
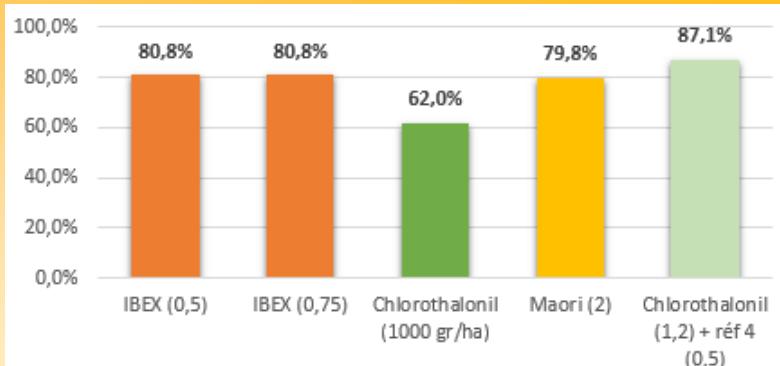
LES PREUVES

Efficacité anthracnose

Programme de 2 applications

Efficacité sur gousses (calcul sur intensité d'attaque)
4 essais BASF

Intensité d'attaque dans les témoins : 20,4%



Efficacité rouille

Programme de 2 applications

Efficacité sur gousses (calcul sur nombre de pustules)
4 essais BASF

Intensité d'attaque dans les témoins : 249 pustules

DES PROGRAMMES ADAPTES A TOUTES LES SITUATIONS

Traitement 1	Traitement 2	Commentaires
Ibex® (0.5-0.75 l/ha)	Chlorothalonil (1000 g/ha)	Contre anthracnose sur pois protéagineux
Chlorothalonil (1000 g/ha)	Ibex® (0.5-0.75 l/ha)	Contre anthracnose et rouille sur féveroies et pois protéagineux
Maori® (2 l/ha)	Ibex® (0.5-0.75 l/ha)	Protection renforcée contre anthracnose et botrytis sur pois protéagineux
Ibex® (0.5-0.75 l/ha)	Chlorothalonil (1000g/ha)	Protection renforcée contre anthracnose et rouille sur féverole

Carte d'identité

Ibex® : Marque déposée BASF - AMM n° : n°2020429. - Composition : 50 g/L époxiconazole + 133 g/L pyraclostrobine. - Formulation : Suspoo-emulsion (SE) - Classement toxicologique : Mention d'avertissement : DANGER - H301 Toxique en cas d'ingestion. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H332 Nocif par inhalation. H351 Susceptible de provoquer le cancer. H360Df Peut nuire au fœtus et susceptible de nuire à la fertilité. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfastes à long terme. Usages et doses autorisées : - Betteraves : cercosporiose, oïdium, ramulariose, rouille : 1 L/ha. - Pois protéagineux d'hiver et de printemps : anthracnose, rouille, pourriture grise, oïdium : 0,75 L/ha. - Féveroies : anthracnose, rouille : 0,75 L/ha. - Nombre de traitement par an : Betteraves : 1 ou 2 (intervalle de 28 j. entre 2 applic.) traitement unique en cas d'arrachage précoce avant le 10 octobre ou apparition tardive des maladies après le 10 août.. - Pois protéagineux d'hiver et de printemps, féveroies : 2 ; intervalle de 21 jours minimum entre les applications ; 1ère application début floraison. Délai d'emploi avant récolte : - Betterave : 28 jours. - Pois protéagineux d'hiver et de printemps, féveroies : 35 jours. Délai de rentrée dans les parcelles : 24 heures. Distance aux points d'eau : Respecter une zone non traitée minimale de 5 mètres par rapport aux points d'eau. ZNT zone non cultivée adjacente: 5 m

Spécialité fungicide contenant de l'époxiconazole- Avertissement : Présence phrase de risque H360Df (Peut nuire au fœtus et susceptible de nuire à la fertilité) impliquant : • Interdiction de tout mélange avec une autre spécialité phytosanitaire (hors mélange spécifiquement autorisé). • Interdiction d'emploi par des femmes enceintes ou allaitantes.

Maori® : Marque déposée BASF AMM n° : n°9400389 - Composition : 150 g/l pyriméthanal + 375 g/l chlorothalonil- Classement toxicologique : Mention d'avertissement : ATTENTION - H317 - H319 - H335 - H351 - H400 - H410

Chlorothalonil : H318 - H330 - H317 - H335 - H351 - H400 - H410

Protection utilisateur lors de la manipulation du produit : Gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4. + masque A2P3

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr.

Mars 2016 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. .REF 793POFE0316OUEST

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

-  1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
-  2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
-  3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
-  4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
-  5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
-  6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

PENDANT L'APPLICATION

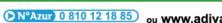
-  7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

-  8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
-  9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
-  10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France - Agro recommande Osmofilm®.

© Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France - Agro	 ou www.agro.basf.fr
Une question de santé	MSA	 
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France - Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	 ou www.adivalor.fr